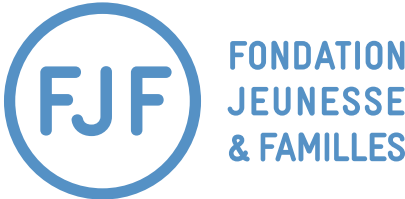


Fondation Jeunesse et Familles, Vaud 	AEMO Vaud Action éducative en milieu ouvert Vaud Le premier service AEMO du canton a été créé en 1971 à Lausanne. Suivi dans les années 90 de l'AEMO Nord à Yverdon, de l'AEMO Ouest à Nyon et de l'AEMO Est à Vevey. C'est en 2000 que les 4 AEMO sont regroupées à la FJF.	En bref L'AEMO Vaud propose un soutien aux enfants de 0 à 18 ans et à leurs parents, confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles, d'ordre familial, personnel, social, scolaire ou professionnel. L'AEMO aide les familles à chercher et trouver des solutions aux difficultés rencontrées et vise le bien-être, l'autonomie et la maturité du mineur.
Approche pédagogique L'action socio-éducative vise principalement à aider le mineur à atteindre un équilibre intérieur suffisant et à parvenir à une intégration sociale acceptable, via le soutien aux figures parentales et familiales. Nos missions : • accompagner les parents afin qu'ils acquièrent et développent des stratégies éducatives adaptées • veiller à une bonne intégration de l'enfant dans son milieu familial et social • permettre à l'enfant de demeurer dans son environnement	Contributions du service L'AEMO Vaud offre des prestations aux mineurs en danger dans leur développement et aux familles en difficulté dans le but de : • permettre aux mineurs de demeurer dans leur milieu naturel d'appartenance ; à défaut de cela, contribuer à la préparation d'un placement. • favoriser et stimuler la reprise d'une dynamique relationnelle familiale bloquée par une crise ou une rupture, etc. • réactiver, valoriser et développer les ressources parentales, des mineurs et de leur famille. • contribuer à la mission générale de protection des mineurs en informant la DGEJ sur l'évolution du suivi.	Descriptif des prestations L'action éducative en milieu ouvert est centrée sur le développement du mineur. Elle s'étend à la famille nucléaire et adapte la réponse clinique en fonction des spécificités de chaque situation. L'impact de l'intervention se mesure principalement par le bien-être effectif. La prestation se développe prioritairement dans l'espace familial. Les interventions régulières au domicile s'appuient sur les actes du quotidien, en interaction directe avec les individus et la constellation familiale. En parallèle, l'AEMO Vaud propose aux parents de participer à treize rencontres en groupe afin de leur permettre de mieux affirmer leur posture parentale.
Collaborations avec d'autres services L'AEMO travaille avec les familles durant une période définie, à court et à moyen terme (maximum 2 ans), à partir des indications et des objectifs proposés par le DGEJ, le SCTP ou le TMin. Lorsque les prestations prennent fin, l'AEMO rend compte à ces derniers par écrit ainsi que lors d'une tripartite en présence de la famille, du travail effectué avec la famille. L'AEMO collabore avec les écoles, les services médicaux, les services sociaux et éducatifs qui entoure la famille.	Cadre légal et/ou mandat L'AEMO Vaud participe à la mission générale de protection des mineurs, par des prestations éducatives spécialisées en milieu ouvert. Les prestations de l'AEMO sont destinées à des familles dont les enfants bénéficient d'une action socio-éducative délivrée par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), le Service des curatelles et des tutelles professionnelles (SCTP) ou le Tribunal des mineurs (TMin).	Activités professionnelles L'AEMO fonde son intervention sur la rencontre avec l'autre dans son quotidien : il s'agit d'exploiter ensemble des situations concrètes et des activités afin qu'elles deviennent facteur d'évolutions. Bien que l'action à domicile prévale, les lieux d'intervention sont multiples, afin de représenter au mieux les divers contextes, conditions et moments de vie des personnes. Les activités avec les membres de la famille sont des moyens privilégiés au service de la tâche éducative.